

---

 PARLEMENT BRITANNIQUE.

Les débats les plus intéressans du parlement, depuis le 10 Juin jusqu'au 12 Juillet, jour de la clôture de la session, ont eu pour objet 1°. le Bill sur les sociétés séditeuses ; 2°. l'état des finances ; 3°. le Bill limitatif pour la traite des nègres.

I. Dans le Bill passé aux Communes pour la répression des sociétés séditeuses, les Franc-maçons avoient été exceptés du règlement prescrit. Mais cette exception fut réprouvée par la Chambre haute dans sa séance du 20 juin, sur les observations de plusieurs Pairs qui la combattirent. „ J'ai examiné ce Bill, dit le „ Comte de Radnor, et j'en ai trouvé le „ principe généralement sage ; mais je voudrois „ qu'on en retranchât la clause relative aux „ Franc-maçons. J'ai souvent entendu dire que „ leurs loges sont dans l'usage d'exiger des ser- „ mens et le secret. J'ignore si dans les circons- „ tances il est prudent d'accorder plus de con- „ fiance aux Franc-maçons qu'aux autres socié- „ tés réunies. ”

Le duc d'Athol défendit les Franc-maçons en disant : „ Grand-maitre de toutes les loges „ d'Ecosse et de quelques-unes de ce pays,